

Fiches Mammifères marins

ODONTOCETES

PHYSETERIDES

*Physeter
macrocephalus*



Photo : S. Raigné / SEPANMAR 04

Cachalot

Taille: 11-20m (mâle) ; 8-17m (femelle)

4m à la naissance

Caractéristiques :

Peau fripée de couleur marron à gris sombre..

Tête énorme avec un seul évent sur le côté gauche du front.

Nageoire pectorale courte et trapue, nageoire dorsale très réduite, formant une bosse au 2/3 du corps depuis le rostre, nageoire caudale triangulaire avec une entaille médiane très marquée. Espèce longévive (60 ans).

Type d'habitat : pleine mer en eaux profondes (> 1000m) tropicales à subpolaires de tous les océans.

Alimentation : céphalopodes benthiques (calmars) et gros poissons.

Reproduction : Regroupements des femelles et des jeunes en période d'hiver boréal pendant laquelle les mâles entre en interaction avec les groupes familiaux. Mise bas tout les 4- 6ans. Durée de gestation : 14-15 mois.

Statut : Espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95 fixant la liste des mammifères marins protégés sur le territoire national. Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990). Au niveau international, espèce menacée d'extinction inscrite en annexe 1 de la convention de washington, classée comme espèce vulnérable par l'IUCN.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce commune et résidente dans les petites Antilles, souvent observée en groupes familiaux de 6 à 10 individus

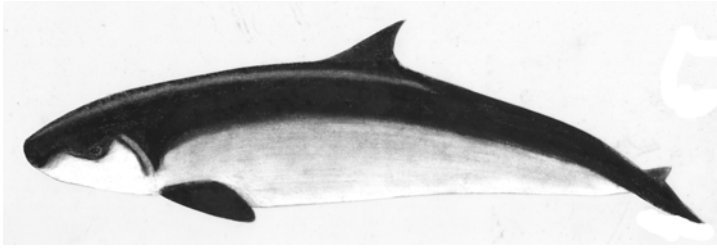
En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation)

Pollution terrigène (proche du littoral) : Moyenne (dissémination de produits toxiques, nuisance sonore)

Intoxication alimentaire : Moyenne. Les polluants bioaccumulés peuvent induire des pathologies aiguës à chroniques (epizooties, dommages congénitaux)



Dessin : S Liger

Cachalot nain

Taille: 2,20 à 2,70m

Caractéristiques :

Allure squaliforme (tête). Aileron dorsal triangulaire.

Livrée grise aux reflets marron.

Locomotion lente. En surface la ligne de flottaison est basse. Lorsqu'il sonde, il s'enfonce sous l'eau au lieu de plonger.

Se déplace en solitaire ou en groupe de 6 à 10 individus.

Type d'habitat : pleine mer en eaux profondes (> 1000m) tropicales à subpolaires de tous les océans.

Alimentation : céphalopodes benthiques (calmars) et gros poissons, invertébrés divers.

Reproduction : non déterminée (données insuffisantes)

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington, manque de données pour la classification IUCN.

Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce rare

Observée sur la côte caraïbe et dans le canal de Ste Lucie.

En cas de pollution marineSensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation)

Pollution terrigène (proche du littoral) : Moyenne (dissémination de produits toxiques, nuisance sonore)

Intoxication alimentaire : non définie (données insuffisantes)



A Gannier/GREC/CRC

Le dauphin tacheté pantropical

Taille: 1,5m à 2,5m

Caractéristiques :

Silhouette élancée.

La face dorsale est sombre, parsemée de taches claires (qui augmentent avec l'âge), alors que le ventre plus clair présente des taches foncées. Présence d'une flamme sous et derrière la dorsale.

Les nageoires pectorales sont falciformes et de petite taille. L'aileron dorsal, situé à mi-longueur est haut et recourbé. La caudale est légèrement concave avec une petite encoche médiane.

Type d'habitat : côtier ou pélagique (2 formes chez cette espèce).

Alimentation : poissons grégaires, céphalopodes et quelques fois crustacés et poissons de récifs.

Reproduction : Après une gestation de 11 mois, la femelle donne naissance à un petit de 70 à 90 cm. La période de lactation peut durer au-delà de 1 an

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de washington, classée en risque inférieur par l'IUCN.



Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Très commun dans les eaux Martiniquaises, on le rencontre en groupes plus ou moins importants (de quelques dizaines à quelques centaines d'individus). L'organisation sociale peut être de 3 types. Le premier, de type "familial", comprend une majorité de femelles et de petits (observé le plus souvent); le deuxième, des mâles adultes; le troisième, des immatures des deux sexes.

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation).

Pollution terrigène : Forte. Risques renforcés de mazoutage et pollution chimique pour la population côtière.

Intoxication alimentaire : Moyenne. Les polluants bioaccumulés peuvent induire des pathologies aiguës à chroniques (epizooties, dommages congénitaux)

ODONTOCETES

DELPHINIDES

Stenella frontalis



Dessin : S Liger

Le dauphin tacheté de l'Atlantique

Taille: 1,6m à 2,3m

Caractéristiques :

Silhouette élancée.

La face dorsale est sombre, parsemée de taches claires (qui augmentent avec l'âge), alors que le ventre plus clair présente des taches foncées. Présence d'une flamme claire bien visible

Les nageoires pectorales sont falciformes et de grande taille. L'aileron dorsal, situé à mi-longueur est haut et recourbé. La caudale est légèrement concave avec une petite encoche médiane.

Facilement confondu avec *stenella attenuata*

Type d'habitat : Eaux côtières à pélagiques.

Alimentation : Pour les populations océaniques: poissons pélagiques et céphalopodes. Pour les populations côtières: poissons de récifs, poissons benthiques, crustacés, invertébrés.

Reproduction : peu documentée

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington, classée en risque inférieur par l'IUCN.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce rarement observée.

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation).

Pollution terrigène : moyenne

Intoxication alimentaire : Moyenne. Les polluants bioaccumulés peuvent induire des pathologies aiguës à chroniques (épizooties, dommages congénitaux)

ODONTOCETES

DELPHINIDES

Tursiops truncatus

Le grand dauphin



Photo : S Jérémie / SEPANMAR 03

Taille: 2 à 4 m

Caractéristiques :

Dos gris foncé, ventre et gorge gris clair.

Rostre court, séparé du melon par un sillon frontal

La mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure et la ligne de la bouche, infléchie vers le haut, lui confère un "sourire" caractéristique.

Les nageoires pectorales sont triangulaires. L'aileron dorsal, centré sur le dos est falciforme. La caudale, en forme de parfaite accolade, possède une profonde encoche médiane.

Type d'habitat : côtier, parfois pélagique (à proximité de relief)

Alimentation : Sardines, poissons benthiques, céphalopodes et certains crustacés

Reproduction : Peu documentée à l'état sauvage

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington, données insuffisantes pour l'IUCN.



Répartition géographique

- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce commune et résidente.

Evolue en groupes inférieurs à 10 individus.

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation).

Pollution terrigène : moyenne

Intoxication alimentaire : Moyenne. Les polluants bioaccumulés peuvent induire des pathologies aiguës à chroniques (epizooties, dommages congénitaux)

ODONTOCETES

DELPHINIDES

Lagenodelphis hosei



Photo : S.Raigné / SEPANMAR 04

Le dauphin de Fraser

Taille: 2,30 à 2,60 m (mâle) ; 2,20 à 2,60 m (femelle) ; 1,10 m à la naissance

Caractéristiques :

Silhouette robuste avec un museau court et distinct et des nageoires pectorales courtes. Petit aileron dorsal triangulaire. Pédoncule caudal caréné.

Actif en surface.

Evolue en bandes d'effectifs variant entre 60 et 100 individus.

Type d'habitat : Pélagiques ou eaux côtières profondes (> 1000m).

Alimentation : Nombreuses variétés de poissons pélagiques et céphalopodes.

Reproduction : peu documentée.

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington, données insuffisantes pour l'IUCN.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce occasionnelle

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation).

Pollution terrigène : Moyenne

Intoxication alimentaire : Potentielle par la contamination de la chaîne trophique pélagique.

ODONTOCETES

DELPHINIDES

***Globicephala
macrorhynchus***



Photo S. Jérémie / SEPANMAR 03

Le globicéphale tropical

Marsouin calebasse

Taille: 5-7 m (mâle) ; 3,5-4 m (femelle) ;
1,40 à 1,80 m à la naissance

Caractéristiques :

Silhouette élancée mais massive.

Tête grosse avec un melon proéminent.

Robe noire avec une marque plus claire en forme de Y, qui entoure la dorsale et se prolonge jusqu'à la caudale.

Les nageoires pectorales sont courtes et falciformes.

Espèce longévive (60 ans)

Type d'habitat : Haute mer, eaux profondes, parfois au niveau du talus (200-900m).

Alimentation : essentiellement composée de céphalopodes. Chasses nocturnes.

Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte à 17 ans pour les mâles et 9 ans pour les femelles. Elles mettent bas tous les 4 à 6 ans. Durée de gestation : 15 mois. Allaitement jusqu'à 12 mois.

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington, classée en risque inférieur par l'IUCN.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce commune et résidente, elle évolue en groupes de 10 à 30 individus. Observée dans les canaux et en mer caraïbe, potentielle en Atlantique.

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte (dangers anthropogènes : navigation, collision, ingestions débris, captures accidentelles, nuisances sonores perturbant leur écholocation).

Pollution terrigène : Moyenne

Intoxication alimentaire : Potentielle à faible (peu documenté)

ODONTOCETES

DELPHINIDES

Pseudorca crassidens



Photo : S Jérémie / SEPANMAR 03

Le faux orque

Taille: 4-6 m (mâle), 3-5m (femelle) ; 1,8 m à la naissance.

Caractéristiques :

Silhouette fuselée. Pas de bec.

Corps noir sauf le ventre qui est blanc.

Nageoires pectorales courtes et coudées, nageoire dorsale située légèrement en arrière, nageoire caudale avec une encoche médiane marquée.

Type d'habitat : pélagique strict.

Alimentation : Céphalopodes et poissons de grande taille.

Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte vers 8-14 ans. Durée de gestation : 11-15 mois. La période inter-gestation est potentiellement longue.

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington. Espèce peu documentée, elle reste non répertoriée par l'IUCN.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce rare, grégaire, se déplaçant généralement en groupes de 10 à 50 individus

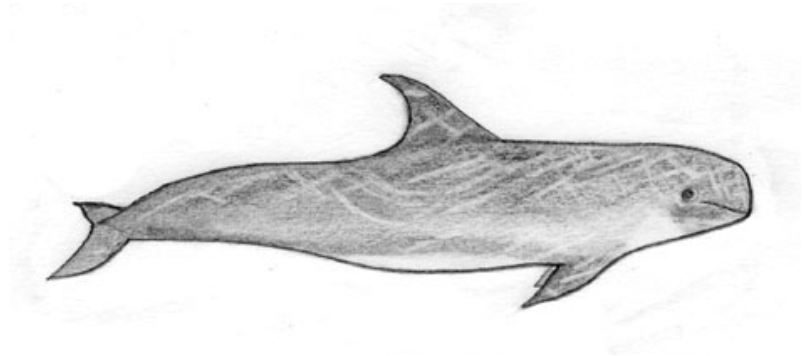
En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : indéfinie

Pollution terrigène : indéfinie

Intoxication alimentaire : indéfinie



Dessin : S Liger

Le dauphin de Risso

Taille: 5-7 m (mâle) ; 3,5-4 m (femelle) ;
1,2 à 1,5m à la naissance.

Caractéristiques :

L'aileron dorsal et longues nageoires pectorales sont falciformes. La caudale, possède une encoche médiane.

La coloration varie tout au long de la vie d'un individu. A l'origine gris sombre, le corps se couvre avec le temps de rayures blanchâtres, dues à un épiderme dont la couche supérieure ne se reconstitue pas lorsqu'elle est blessée. Un individu âgé peut devenir totalement blanc

Type d'habitat : Eaux profondes.

Alimentation : essentiellement composée de céphalopodes, poissons pélagiques.

Reproduction : La maturité sexuelle est atteinte vers 13 ans. Durée de gestation : 13 à 14 mois.

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington. Espèce peu documentée, elle reste non répertoriée par l'IUCN.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce occasionnelle, observée dans le canal de Sainte Lucie.

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Moyenne

Pollution terrigène : Faible

Intoxication alimentaire : Moyenne à forte



Dessin : S Liger

La baleine à bec de Cuvier

Taille: 5-7 m (mâle), 6-7m (femelle) ; 2,2 m à la naissance.

Caractéristiques :

Melon convexe ; Tête oblique avec un bec ne se distinguant pas nettement.

Les pectorales sont réduites, l'aileron triangulaire et la caudale est échancrée.

Livrée brune à noire.

Dimorphisme sexuel ; les mâles ont des dents proéminentes sur les maxillaires inférieures.

Type d'habitat : Haute mer.

Alimentation : céphalopodes benthiques, poissons, crustacés.

Reproduction : non déterminée

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 2 de la convention de Washington. Espèce peu documentée, elle reste non répertoriée par l'IUCN.

Répartition géographique



- Zone de reproduction
- Zone de présence principale
- Zone de présence secondaire
- Zone potentielle de présence
- Halte migratoire

Espèce rare. Observée notamment lors d'échouages.

Les mâles sont solitaires tandis que les femelles se déplacent généralement en groupes.

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : non documentée

Pollution terrigène: non documentée

Intoxication alimentaire : non documentée

MYSTICETES

BALANOPTERIDES

*Megaptera
novaeangliae*

La baleine à bosse

Taille: 11-16m

Caractéristiques :

Robe noire ou gris foncé ;

Présence de bosses sur la tête et sur le menton, présence de sillons gulaires.

Longues nageoires pectorales blanches, Nageoire caudale blanche sur le dessous avec une encoche médiane bien marquée.

Souffle visible et bruyant pouvant atteindre 3 m



Dessin : S Liger

Type d'habitat : Eaux côtières et haute mer.

Alimentation : Krill et petits poissons

Reproduction : Se reproduit en eaux chaudes du mois de novembre à mars, à cette occasion les mâles chantent. La maturité sexuelle est atteinte vers 4-7 ans. Les femelles mettent bas tous les 2 à 3 ans. Durée de gestation : 11 mois. Durée d'allaitement : 6 à 10 mois

Statut : Au niveau national, espèce protégée par l'arrêté ministériel du 27/07/95.

Au niveau régional, inscrit à l'annexe 2, article 11 de SPAW (1990).

Au niveau international, espèce inscrite en annexe 1 de la convention de Washington. Classée comme « vulnérable » par l'IUCN.

Répartition géographique



■ Zone de reproduction

■ Zone de présence principale

■ Zone de présence secondaire

■ Zone potentielle de présence

■ Halte migratoire

Espèce migratrice commune, présente dans tous les secteurs.

En cas de pollution marine

Sensibilité à un type de pollution

Pollution en mer : Forte

Pollution terrigène : Moyenne à faible

Intoxication alimentaire : Forte à moyenne (intoxication du premier échelon trophique, producteurs)